

DÉPARTEMENT DU CHER – COMMUNE DE NANÇAY

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MARS 2019

Réuni le mardi douze mars deux mil dix-neuf à dix-neuf heures trente, salle de la Mairie de Nançay, sous la présidence de Monsieur Alain URBAIN, Maire intérimaire, le Conseil Municipal a délibéré sur les questions suivantes :

Étaient présents : Mesdames BOUGIS, MARY, VERMOND.
Messieurs BAILLY, BONNOT, FONTENY, IMBAULT.

Était absente : Madame GALLOIS.

EXAMEN DE DEVIS

a) Nettoyage des courts de tennis

Le conseil municipal accepte le devis de l'Entreprise Aquaclean pour le nettoyage des courts de tennis qui s'élève à 1 045.00 € H.T.

b) Lavoir

Le conseil municipal donne son accord pour la réalisation d'une grille fixe au lavoir, la modification des deux portillons au lavoir, la fourniture d'une grille intérieure à la fontaine du lavoir et la pose de l'ensemble pour un montant total de 1 650.00 € H.T.

COTISATIONS

a) AD2T :

Le conseil décide de renouveler sa cotisation pour 2019 à L'Agence de Développement du Tourisme et des Territoires du Cher dont le montant s'élève à 25.00 €.

b) Conseil National des Villes et Villages Fleuris :

Le montant de la cotisation pour l'année 2019 est de 90.00 €. Le conseil renouvelle son adhésion.

c) A.R.F. Centre (Association Régionale pour le Fleurissement et l'Embellissement des Communes) :

Le conseil donne également son accord pour renouveler son adhésion en 2019 à l'A.R.F. Centre qui s'élève à 30.00 €.

CHOIX DU FEU D'ARTIFICE

Monsieur BAILLY a présenté le catalogue du feu d'artifice. Il a été décidé d'acheter le feu « Sirius » pour la somme de 2 090.00 € T.T.C. et des lampions chez CAD RUGGIERI.

FIBRE OPTIQUE

Suite aux travaux d'installation de la fibre optique dans plusieurs endroits de la Commune, il est demandé de dresser la liste des réparations à effectuer pour la remettre lors de la prochaine réunion de chantier.

INFORMATIONS ET RÉUNIONS

- Monsieur IMBAULT donne un compte-rendu de la visite de la caserne des pompiers à Neuvy-sur-Barangeon à laquelle il a assisté avec le Maire intérimaire. La convention de mise à disposition d'un agent communal lors d'une intervention des pompiers est à l'étude.
- Le Maire intérimaire informe le conseil de plusieurs réunions et invitations :
 - cérémonie le 19 mars à Vouzeron,
 - remise de plaque pour la qualité tourisme à la Maison de l'Eau à Neuvy-sur-Barangeon le 22 mars,
 - vernissage à la Galerie CAPAZZA le 23 mars,
 - commission de sécurité le 04 avril au Pôle des Étoiles.

.../...

.../...

QUESTIONS DIVERSES

- ❖ Madame VERMOND explique que l'artiste de Sculpt' en Sologne viendra peindre le mur de l'école près de la bibliothèque.
- ❖ Le Maire intérimaire porte à la connaissance du conseil que :
 - Le conseil communautaire des Villages de la Forêt se réunira le mardi 26 mars,
 - Le Sénateur François PILLET est nommé au Conseil Constitutionnel.
 - Monsieur le Sous-Préfet quitte Vierzon,
 - Le Rotary Club Vierzon les 5 Rivières organisera une manifestation pour le handicap le samedi 25 mai à Vierzon.
- ❖ Madame VERMOND informe le conseil que le salon du tourisme à Salbris était bien représenté par les entreprises de loisirs et artisans de Nançay.
- ❖ Monsieur IMBAULT indique qu'il va faire apposer régulièrement des informations sur le site internet de la Commune.

Le Maire intérimaire,